

# RU dans les Hauts-de-France

## La lettre du Représentant des Usagers du système de santé

### Merci aux Représentants des Usagers d'hier et de demain pour leur engagement dans la mise en œuvre de la démocratie en santé !

17 ans se sont écoulés depuis que la loi du 4 mars 2002 relative aux Droits des malades et à la qualité du système de santé a donné force de loi à la notion de « démocratie sanitaire ». Démarche visant à associer usagers, professionnels et décideurs publics dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de santé, la démocratie en santé fait désormais partie intégrante de l'action sanitaire, mais aussi sociale et médico-sociale. Venant de sources plurielles, telles que la modernisation des politiques publiques, la fixation d'un corpus de droits pour les usagers du système de santé et l'action revendicative des associations, elle a traduit un besoin de rapprocher citoyens et décideurs dans le secteur de la santé.

À ses débuts hésitante et perçue confusément, sa mise en œuvre s'est faite - et continue à se faire - grâce à la participation active des usagers et de leurs représentants. Tout au long de ces 17 ans, et bien plus tôt, nombre d'associations et leurs représentants se sont engagées, relayant la voix de tous les usagers dans les instances hospitalières, territoriales, régionales et nationales. Les lois de juillet 2009 et de janvier 2016 montrent bien cette évolution sociétale, en renforçant les instruments de la démocratie en santé et en renforçant le rôle des Représentants des Usagers.

Une nouvelle mandature des Commissions des Usagers s'ouvre en décembre 2019. Grâce à l'engagement et au travail des Représentants des Usagers, un changement s'est progressivement opéré dans la relation patient-soignant, dans la qualité et la sécurité des soins, ainsi que dans la prise en charge des patients. Un statut de l'utilisateur du système de santé s'est aussi construit. **Nous tenons ici à remercier tous les Représentants des Usagers pour le travail accompli.**

Mais la démocratie en santé a encore du chemin à parcourir. La nouvelle mandature des Commissions des Usagers peut être l'occasion pour approfondir encore l'engagement citoyen en santé, pour que la voix des usagers soit encore mieux entendue.

**Nous invitons donc les futurs Représentants des Usagers à poursuivre ce travail et à aller encore plus loin : en travaillant de façon collective avec les autres Représentants des Usagers, en faisant en sorte que les Représentants des Usagers suppléants participent aussi à la vie des Commissions des Usagers, en vous formant pour approfondir vos connaissances, en proposant la candidature d'un Représentant des Usagers à la Présidence d'une Commission des Usagers...**

**Bonne prise de poste aux Représentants des Usagers nouvellement nommés !**

#### Dans ce numéro

Démocratie en santé :  
merci aux RU d'hier et de  
demain ..... 1

Renouvellement des  
CDU : bilan de l'appel à  
candidature en région... 2

La formation « RU en  
avant ! » ..... 2

Focus sur la qualité des  
établissements de santé  
en région : le Nord..... 3

A vos agendas : calendrier  
2020 ..... 3



## Renouvellement des Commissions des Usagers (CDU) : Bilan de l'appel à candidature ARS en région

Les CDU se renouvellent pour un nouveau mandat de 3 ans. **Afin de procéder à la désignation des représentants des usagers (RU), le 1er octobre 2019 l'ARS Hauts-de-France a ouvert un appel à candidatures qui vient de se clôturer. [Quel bilan pour cet appel à candidature ?](#)**

**49 associations ont envoyé des candidatures, avec 1 à 88 candidatures par association.**

Les associations qui ont envoyé le plus grand nombre de candidatures sont : UFC Que choisir (88 candidatures), UDAF59 (86), UNAFAM (53), UDAF60 (46), CLCV (28), APF-France Handicap (23), Fédération Française des Diabétiques (22)

**8 nouvelles associations ont postulé :** Renaloo, Fnapsy, France Parkinson, Marfan, AFM, Dystonies, Sed1 +, Fédération des Familles de France.

**9 associations qui avaient précédemment proposé de RU n'ont pas ré-postulé :** AN-DAR - Association Nationale de Défense contre L'Arthrite Rhumatoïde, Alliance maladies rares, AFTOC, CNAFAL, APAJH, AFP, Vie Libre, Nord mentalités, DIAB 80.

Les raisons sont multiples et peuvent concerner la perte de l'agrément, la démissions de représentants, etc.

**Au total 602 candidatures ont été reçues, dont 290 hommes et 312 femmes.** 1 à 9 candidatures par RU on été envoyé.

En ce qui concerne les résultats de l'appel à candidature et les désignations :

- ◆ **500 RU désignés contre 602 candidatures**, dont 256 femmes et 244 hommes.
- ◆ Dont **67 personnes primo-siégeantes**
- ◆ Dont **84 personnes déclarées non formées à la formation de base**

Les résultats par territoire :

**Métropole-Flandres** (44 établissements de santé) : 163 candidatures pour 176 sièges disponibles (titulaires et suppléants confondus) => 11 établissements nécessitant un arbitrage et 4 établissements avec 1 seule candidature.

**Pas-de-Calais** (43 établissements de santé) : 120 candidatures pour 192 sièges disponibles => 6 établissements sans au-

cun candidat, 4 nécessitant un arbitrage, 7 avec 1 seule candidature.

**Oise** (29 établissements de santé) : 120 candidatures pour 192 sièges disponibles => 1 établissement sans aucun candidat, 4 nécessitant un arbitrage.

**Hainaut** (34 établissements de santé) : 103 candidatures pour 172 sièges disponibles => 9 établissements sans aucun candidat, 4 nécessitant un arbitrage, 6 avec 1 seule candidature.

**Aisne** (22 établissements de santé) : 63 candidatures pour 88 sièges disponibles => 4 établissements nécessitant un arbitrage, 7 avec 1 seule candidature.

**Somme** (19 établissements de santé) : 59 candidatures pour 76 sièges disponibles=> 4 établissements nécessitant un arbitrage, 6 avec 1 seule candidature.

**Un appel à candidature complémentaire sera ouvert en décembre 2019 pour remplir les postes de représentant des usagers dans les établissements n'ayant reçu aucune candidature.**

## La formation « RU en avant ! » : la base pour tout Représentant des Usagers !

La loi de modernisation de notre système de santé de janvier 2016 favorise la mise en œuvre de la **formation des représentants des usagers** en mettant en place une formation **généraliste, obligatoire, indemnisée** (selon certains critères). France Assos Santé est habilitée par le Ministère des solidarités et de la santé à délivrer cette formation.

La formation généraliste « **RU en avant !** », d'une durée de 2 jours, vise à permettre de découvrir les grands principes de la représentation en santé et d'apprendre à se positionner en tant que représentant des usagers. Pour les représentants des usagers voyant leur mandat renouvelé, ce sera un moment d'échanges et de rencontre avec d'autres représentants des usagers et un moyen pour mettre à jour leurs connaissances. Pour tous, ce sera le moment de

mettre ses questions sur la table, de construire une parole commune dans l'intérêt de tous les usagers et de tisser un réseau entre représentants des usagers.

Conformément au cahier des charges du Ministère des affaires sociales et de la santé défini par l'arrêté du 17 mars 2016, la formation « RU en avant ! » comporte des modules théoriques et pratiques. Elle vise l'acquisition des connaissances et compétences suivantes : se positionner comme représentant des usagers ; mobiliser les fondamentaux de la démocratie en santé (principes, valeurs, droits) ; élaborer et défendre une position d'usagers dans une approche trans-

**Vous êtes un représentant des usagers du système de santé nouvellement nommé ? Vous venez de renouveler votre mandat en tant que représentant des usagers mais vous n'avez pas encore suivi la formation de base ?**

Vous êtes invités aux **prochaines sessions de « RU en avant ! » dans les Hauts-de-France :**

⇒ **16 et 17 janvier à Lille**

⇒ **16 et 17 mars à Amiens**

⇒ **8-9 juin à Arras**

Ces formations sont gratuites, prévoient un remboursement des frais de déplacement et sont indemnisées (si date de première nomination après le 1er juillet 2016). L'inscription est obligatoire.



## Focus sur la qualité des établissements de santé de notre région par département : le Nord (première partie)

Nous continuons notre tour d'horizon de la qualité des établissements de santé de notre région. Après la Somme, l'Aisne, l'Oise et le Pas-de-Calais, nous présentons dans ce numéro les résultats du Nord (en deux parties).

La certification d'un établissement de santé apparaît sous la forme d'une note de A à E :

- A : certification délivrée pour 6 ans

- B : certification avec recommandations d'amélioration délivrée pour 4 ans

- C : certification avec obligations d'amélioration, délivrée pour 2 à 4 ans selon les cas

- D : sursis à certification

- E : non certification



Etablissement	Nombre de journées d'hospitalisation en 2017	Résultats de la certification			
		Note globale	« Droits des patients »	« Parcours des patients »	« Dossier patient »
<i>La note B est toujours assortie de recommandations d'amélioration, la note C d'obligations d'amélioration et la note D de réserves.</i>					
Centre Hospitalier d'Armentières	79 618	A	A	A	A
Centre Hospitalier de Bailleul	26 299	B	A	A	A
Centre Hospitalier de Cambrai	177 825	C	B	A	A
Centre Hospitalier de Denain	131 549	A	A	A	A
Centre Hospitalier de Douai	207 326	B	A	A	A
Centre Hospitalier de Dunkerque	166 348	A	A	A	A
Centre Hospitalier de Fourmies	57 581	B	B	A	B
Centre Hospitalier de Hautmont	29 376	A	A	A	A
Centre Hospitalier de Hazebrouck	40 027	B	A	B	B
Centre Hospitalier de Jeumont	8 711	A	A	A	A
Centre Hospitalier "Les Erables" de La Bassée	27 846	A	A	A	A
Centre Hospitalier du Cateau Cambrésis	34 870	B	A	A	A
Centre Hospitalier Le Quesnoy	67 029	B	A	A	A
Centre Hospitalier du Pays d'Avesnes	44 097	B	A	A	A
Centre Hospitalier de Roubaix	233 447	B	A	A	A
Centre Hospitalier de Saint Amand Les Eaux	62 974	B	B	A	A
Centre Hospitalier de Sambre-Avesnois	134 421	B	A	A	A
Centre Hospitalier de Somain	51 316	B	B	A	A
Centre Hospitalier de Tourcoing	156 589	B	A	B	B
Centre Hospitalier de Valenciennes	373 957	B	A	A	A
Centre Hospitalier de Wattrelos	25 565	B	A	A	A
CHI de Wasquehal	36 361	B	N/A	N/A	N/A
CHR LILLE (plusieurs établissements)	900 000 env.	B	A	A et B	A et B
EPSM de l'Agglomération Lilloise	98 033	B	B	A	A
EPSM des Flandres	68 480	B	B	A	A
EPSM Lille Métropole	77 511	A	A	A	A
Groupe Hospitalier Loos - Haubourdin (GHLH)	29 242	A	A	A	A
Groupe Hospitalier Seclin Carvin (GHSC)	141 132	B	A	A	A
Hôpital Départemental de Felleries-Liessies	63 582	B	A	A	B
Hôpital Maritime de Zuydcoote	76 890	B	B	A	B
Centre Léonard de Vinci Pont Saint-Vaast	N/A	B	B	A	B
Clinique Ambroise Paré de Lille	6 620	A	A	A	A
Clinique Clemenceau	38 442	A	A	A	A

# À vos agendas!

Calendrier 2020

## Journées d'informations et d'échange

Journée régionale France Assos Santé Hauts-de-France « **Les nouvelles organisations territoriales de santé : quelle place pour les usagers ?** » 27 janvier, Arras



Semaines d'information sur la santé mentale 2020 // Journée régionale France Assos Santé Hauts-de-France « **La santé mentale, l'affaire de tous** » 26 mars, Arras

*L'inscription à ces journées est gratuite mais obligatoire.*

Le formulaire d'inscription est disponible sur : [hauts-de-france.france-assos-sante.org/agenda](https://hauts-de-france.france-assos-sante.org/agenda)

## Formations

« **RU en avant !** » (formation généraliste obligatoire) 16-17 janvier (2 jours), Lille

Atelier « **La prise de parole pour les nuls** » 30 janvier (après-midi), Arras

« **Et si moi aussi je devenais Représentant des Usagers ?** » 20 février, Arras

« **RU en avant !** » (formation généraliste obligatoire) 16-17 mars (2 jours), Amiens

« **Dans les territoires : les parcours des usagers** » 4 juin, Arras

« **RU en avant !** » (formation généraliste obligatoire) 8-9 juin (2 jours), Arras



## Groupes d'échange

« **RU en CDU dans le département de l'Aisne** » 10 février (après-midi), Saint Quentin

« **RU en CDU dans le département du Nord** » 6 avril (après-midi), Lille

« **RU Présidents de CDU** » 14 mai (après-midi), Arras



*Ces formations et groupes d'échange sont gratuits, prévoient un remboursement des frais de déplacement et sont ouvertes aux RU dont l'association est membre de France Assos Santé (excepté pour « RU en avant ! », qui est ouverte à tout RU)*

## Pour nous contacter



<b>Président</b> Pierre-Marie LEBRUN 03.20.54.97.61 <a href="mailto:hauts-de-france@france-assos-sante.org">hauts-de-france@france-assos-sante.org</a>	<b>Coordinatrice régionale</b> Aurélie CASSARIN-GRAND 03.20.54.97.61/ 06.25.47.08.09 <a href="mailto:acassarin-grand@france-assos-sante.org">acassarin-grand@france-assos-sante.org</a>	<b>Chargée de mission</b> Bianca DE ROSARIO 03.20.54.97.61/ 06.42.60.44.00 <a href="mailto:bderosario@france-assos-sante.org">bderosario@france-assos-sante.org</a>	<b>Chargée de gestion administrative</b> Amélie LAROCHE 03.20.54.97.61 <a href="mailto:alaroche@france-assos-sante.org">alaroche@france-assos-sante.org</a>
---	---	---	--

## France Assos Santé Hauts de France

10, rue Baptiste Monnoyer

BP 1234

59013 LILLE Cedex

<http://www.france-assos-sante.org/hauts-de-france>

03.20.54.97.61

[hauts-de-france@france-assos-sante.org](mailto:hauts-de-france@france-assos-sante.org)